

# SEMINAIRE SUR L'ARBITRAGE CCJA-OHADA

"Etude d'un cas pratique suivant le règlement d'arbitrage de la CCJA-OHADA"

Jeudi 20, Vendredi 21 juillet 2017

Lieu: Hôtel Mercure le Chari de N'Djamena (Tchad)



Il résulte du préambule et de l'article 1<sup>er</sup> du Traité fondateur, que l'OHADA entend « promouvoir l'arbitrage comme instrument de règlement des différends contractuels ». Nonobstant ses multiples avantages, le système d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, demeure encore très mal connu.

Ainsi, la haute juridiction communautaire a décidé d'initier un vaste programme de promotion de ce mode alternatif de règlement de différends, dans les dix-sept (17) pays membres de l'espace OHADA, avec le soutien des Commissions Nationales OHADA.

Ce programme baptisé « OHADA Arbitration Tour » et organisé en partenariat avec la Conférence des Barreaux des Etats Membres de l'OHADA, offrira à la Cour l'occasion de sensibiliser les Chefs d'entreprises et les professionnels du droit aux avantages de l'arbitrage CCJA-OHADA. Il permettra aussi, à chaque étape, de recueillir directement les demandes d'inscription sur la liste des arbitres de la Cour.

Le séminaire de N'Djamena porte sur « l'Etude d'un cas pratique suivant le règlement d'arbitrage de la CCJA-OHADA» (de la requête jusqu'à la sentence arbitrale). La phase post arbitrale fera également l'objet d'une attention particulière.

Il bénéficie de l'aimable collaboration de la **Commission Nationale OHADA** et de **l'Ordre des Avocats du Tchad**.

### **Intervenants**

- ✓ Dr Djimasna NDONINGAR, Juge à la CCJA-OHADA
- ✓ Me Josué NGADJADOUM, Avocat au Barreau du Tchad
- ✓ Me Claude MENTENON, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire, Arbitre CCJA
- ✓ Me Narcisse AKA, Secrétaire Général du Centre d'Arbitrage de la CCJA-OHADA



### Jeudi 20 juillet

### Matinée 8h 30 -13h avec une pause-café à 10h

- Système d'arbitrage CCJA
- Convention d'arbitrage : rédaction, transmission, clauses pathologiques, arbitrage d'investissement...
- Cas pratique sur la convention d'arbitrage

### 13h- 14h 30 : Pause déjeuner

### Après-midi 14h 30-17h

- Demande d'arbitrage
- Réponse à la demande d'arbitrage
- Demande reconventionnelle
- Note complémentaire
- Choix de l'arbitre constitution du tribunal arbitral, récusation
- Mesures provisoires et conservatoires

### Vendredi 21 juillet

## Matinée 8h 30 -13h avec une pause-café à 10h

- Coût de l'arbitrage
- Etablissement du procès-verbal de la première réunion
- Déroulement de la procédure

## 13h- 14h 30 : Pause déjeuner

## Après-midi 14h 30- 17h

- Sentence arbitrale
- Phase post arbitrale
- Exequatur des sentences CCJA, Opposition à exequatur et refus d'exequatur
- Exécution des sentences annulées dans leurs pays d'origine

### FRAIS DE PARTICIPATION

- ✓ Juristes d'entreprises, Chefs d'entreprises : deux cent cinquante mille (250.000) FCFA
- ✓ Magistrats, Avocats, Notaires, Enseignants : cent cinquante mille (150.000) FCFA

Les frais couvrent la documentation du séminaire, deux (2) déjeuners et deux (2) pauses café.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat Général du Centre d'Arbitrage de la CCJA-OHADA

Tél: (225) 20.30.34.69/20.30.34.67

e-mail: centredarbitrage.ccja@ohada.org

aknarcis.ccja@ohada.org

yao.ccja@ohada.org

www.ohada.org

### **PARTENAIRES**

- **♣** CONFÉRENCE DES BARREAUX DES ETATS MEMBRES DE L'OHADA
  - **♣** ORDRE DES AVOCATS DU TCHAD
  - **★** COMMISSION NATIONALE OHADA



#### SEMINAIRE SUR L'ARBITRAGE CCJA-OHADA

"Etude d'un cas pratique suivant le règlement d'arbitrage de la CCJA-OHADA"

Jeudi 20 et Vendredi 21 juillet 2017 à l'hôtel Mercure le Chari de N'Djamena (Tchad)

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

A remplir et retourner par courriel à centredarbitrage.ccja@ohada.org ou aknarcis.ccia@ohada.org ou yao.ccia@ohada.org Nom:.... Prénoms: Profession: Adresse: E-mail......Tél: Frais de participation Juristes ou Chefs d'entreprises : deux cent cinquante mille (250.000) FCFA Magistrats, Avocats, Notaires, Enseignants: cent cinquante mille (150.000) FCFA **Mode de paiement :** □Espèces □Chèque: □Virement bancaire N° Compte: BICICI Abidjan: 012250500047 A L'ordre du Fonds de Promotion Nom: Fonds de Promotion de l'Arbitrage de l'Arbitrage Code banque: CI 006 Code agence: 01550 Clé RIB: 23 IBAN: CI93 CI00 6015 5001 2250 5000 4723

Signature et cachet